‌Objet : ajustement du protocole sanitaire à compter du 26 avril 2021

Chers Parents,

Le protocole sanitaire dans les école évolue à compter du lundi 26 avril.
Cela concerne essentiellement 2 points :
- **1 cas avéré de COVID :** tous les élèves sont considérés comme cas contact. **Cela entraîne la fermeture de la classe pour 7 jours**. Vous devrez alors garder votre enfant à l'isolement et il pourra revenir à l'école après 7 jours avec 1 test négatif ou après 14 jours sans test effectué.

- **1 enseignant absent et non remplacé :** la répartition des élèves dans les autres classes n'est pas possible pour éviter le brassage des enfants de différentes classes. Dans ce cas, nous ne pourrons pas accueillir votre enfant et vous devrez le garder le temps de l'absence de l'enseignant et de son non-remplacement.

Dans ce contexte, nous pouvons être amené à vous demander de garder votre enfant le matin à 8h20 ou à vous appeler pour vous demander de venir le récupérer.

Nous vous remercions pour votre compréhension dans la mise en œuvre de ces mesures destinées à limiter la propagation du virus et qui ne dépendent pas de l'équipe enseignante.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter l'Inspecteur-trice de l'Education Nationale au .............

Cordialement,
L'équipe enseignante de l'école ...........